

Beaujon où elle passait quatre mois entre la vie et la mort. — Pendant son absence on avait donné sa place à une autre... elle se trouvait donc sans asile et sans ressources.....

— Avez-vous su ce qu'elle était devenue ?

— On put me dire seulement que désespérée elle avait quitté Paris...

— Elle se réfugiait chez des parents sans doute en province...

— Ma pauvre mère n'avait plus de parents.....

— Chez ceux de votre père peut-être ?

— Non..... j'ai pris toutes les informations possibles et je n'ai pu retrouver les traces.....

— Mais le père de votre enfant... cet officier de marine..... Savez-vous quel était son grade ?

— Il était lieutenant de vaisseau...

— Connaissant ce grade et le nom de Gabriel, vous auriez pu vous renseigner adroitement au ministère de la marine... Savoir sur quel navire il s'était embarqué pour rejoindre l'escadre de l'Extrême-Orient...

— Au ministère de la marine, on m'a demandé à quel titre je me renseignerais.....

J'ai dû me retirer sans avoir rien appris et des démarches tentées ailleurs sont de même restées infructueuses... il m'a fallu renoncer à toute espérance. Vous le voyez, monsieur le docteur, la tâche que vous voulez entreprendre par pitié pour ma chère petite fille est bien difficile. — Pas plus que moi vous ne parviendrez à découvrir ceux que j'ai vainement cherchés.

— Qui sait ? — murmura le médecin. Germaine reprit :

— Enfin, si vos recherches restent sans résultat, si je meurs avant que vous ayez trouvé ma mère, ou le père indigne de ma petite Marthe, que deviendra ma fille ? — Vous n'avez pas répondu à cette question, monsieur le docteur.....

— Ne vous préoccupez point au sujet de Marthe, ma pauvre enfant, — répliqua M. Bordet. — Sur mes instances l'Assistance publique deviendrait sa mère d'adoption... — Elle l'élèverait, lui don-

nerait un état, la guiderait dans la vie, la garderait sous sa tutelle jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de sa majorité.....

Tandis que le docteur prononçait ces paroles, une flamme vive s'allumait au fond des yeux presque éteints de la mourante.

Une immense joie se lisait sur son pâle visage.

— C'est bien vrai, cela ? — balbutia-t-elle. — Vous m'affirmez que ma chérie ne restera point abandonnée ?

— Je vous l'affirme.....

— Vous me le jurez ?

— Je vous le jure ! !

— Oh ! merci ! merci ! — Vous venez de m'apporter une bien grande consolation... Maintenant, je mourrai plus calme... je ne mourrai pas désespérée.....

Et Germaine, laissant retomber sa tête en arrière, abaissa sur ses grands yeux ses paupières entre lesquelles des larmes coulaient une à une.

Pauvre Germaine ! !

Elle avait aimé ! Elle avait eu foi dans celui qu'elle aimait....

Sa faute était grave, sans doute, mais combien terrible l'expiation ! !

On frappa doucement à la porte de la chambre que, d'après la prière de la malade, le docteur avait fermée.

Il alla ouvrir.

La petite Marthe revenait, apportant de chez le pharmacien de Saint-Ouen la potion prescrite par M. Bordet.

À l'entrée de sa fille Germaine rouvrit les yeux, fixa sur l'enfant des regards chargés de tendresse.

Marthe présentait au médecin la fiole contenant le médicament.

— Ma chérie — lui dit-il — tu feras prendre toutes les heures à ta petite mère une cuillerée de cette potion.... — Tu ne l'oublieras pas.

— Oh ! non, je ne l'oublierai pas ! s'écria l'enfant ; — je tiens trop à ce que ma chère petite maman guérisse.

Le vieux praticien l'embrassa avec effusion, puis il alla serrer la main de la malade, et se penchant sur elle il lui dit tout bas :

— Soyez calme..... et espérez en Dieu.